



CENTRE DE RECHERCHE
SUR L'INTEGRATION
ECONOMIQUE ET
FINANCIERE

**XI^e Rencontres du RIUESS
(Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire)
à Poitiers du 15 au 17 juin 2011
www.riuess.org**

« L'Économie sociale et solidaire et le Travail »

La période de soumission des propositions de communication est prolongée jusqu'au 4 février 2011

APPEL À COMMUNICATION

Dans un contexte où l'accès à l'emploi se fait toujours plus difficile et où les conditions de travail se durcissent, l'économie sociale et solidaire est-elle en mesure de proposer des façons de « travailler autrement » ?

En France et en Europe au XIX^e siècle, l'économie sociale s'est largement construite autour de la « Question sociale ». L'associationnisme, la coopération, la mutualité sont nés de la volonté des mouvements socialistes, ouvriers, chrétiens sociaux ou humanistes d'améliorer le sort des travailleurs et de leurs familles et de contribuer à leur émancipation. Aujourd'hui encore l'économie sociale revendique « *un régime particulier d'appropriation, de distribution ou de répartition des gains* » (Charte de l'économie sociale, CNLAMCA, 1980) et se veut « *génératrice d'emplois de qualité comme d'une meilleure qualité de vie et propose un cadre adapté aux nouvelles formes d'entreprise et de travail* » (Déclaration de principes de la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations, 2001).

De son côté, au tournant des années 1980, l'économie solidaire a émergé dans un contexte d'exclusions durables du marché du travail et d'exploitation des petits producteurs, au Sud comme au Nord, par les grandes firmes capitalistes. Elle a pour projet de « *recréer un triangle vertueux entre l'emploi, la cohésion sociale et la démocratie participative* » (Manifeste de l'économie solidaire, 2006) et de « *créer et/ou consolider des emplois en veillant à leur qualité, à leur pérennité et à leur professionnalisation.* » (France Active, 2005)

Il nous semble aujourd'hui opportun de réinterroger l'économie sociale et solidaire, de façon pluridisciplinaire mais aussi au regard de la diversité internationale, sur ses conceptions et pratiques vis-à-vis du travail autour de quatre grandes questions, qui constituent les 4 axes de l'appel à contribution.

Axe 1 : Existe-t-il une spécificité de l'emploi et de l'organisation du travail dans le champ de l'ESS ?

Cet axe vise à cerner les caractéristiques des formes d'emploi et de l'organisation du travail dans l'économie sociale et solidaire : se différencient-elles quantitativement et qualitativement de l'économie capitaliste, en matière de contrats de travail (CDD, CDI, intérim), de durée et de conditions du travail, de protection sociale, de rémunérations mais également de participation aux décisions ?

De manière plus conceptuelle, on peut s'interroger sur l'existence d'une régulation du marché du travail spécifique à l'ESS : observe-t-on des marchés internes plus développés, une segmentation plus forte, des effets sectoriels spécifiques, par rapport à ceux que connaît le marché du travail aujourd'hui dans le secteur capitaliste ? Tout comme les travaux conduits en économie, ceux menés dans les champs de la sociologie, de l'histoire et de la gestion seront les bienvenus pour répondre à cette question. De même, si cet axe a vocation à apporter des éclairages qualitatifs sur les dimensions de l'emploi et de l'organisation du travail, au terme d'études en profondeur dans les organisations de l'ESS, des données quantitatives de cadrage seront les bienvenues pour cerner plus globalement la situation.

Par rapport à l'économie capitaliste, où les nouvelles formes d'emploi et d'organisation du travail et leur évolution sur la période récente sont largement pensées, l'économie sociale et solidaire propose-t-elle un modèle spécifique et alternatif ? Les expériences concrètes dans le champ de l'ESS font-elles avancer la réflexion sur des questions comme celle par exemple de la conciliation entre sécurité de l'emploi, motivation au travail et flexibilité du marché du travail ? Peut-on évaluer les impacts de la finance solidaire sur la consolidation et la création d'emplois ? Existe-t-il un impact spécifique des TIC sur les pratiques de travail en ESS ?

Axe 2 : Quels recrutements et quelles carrières en ESS ?

L'approche retenue dans cet axe consiste à retracer comment s'effectuent les « entrées », les « progressions » et les « sorties » en économie sociale et solidaire, tant du point de vue des recruteurs que des postulants ou des salariés déjà en poste. Cette thématique nous semble pouvoir susciter les questionnements - non exhaustifs - suivants : travailler en économie sociale et solidaire nécessite-t-il des compétences et des formations (internes ou externes ?) spécifiques, différentes de celles valorisées par l'économie capitaliste ? Ces compétences et formations peuvent-elles être communes aux différents secteurs de l'ESS ? Comment s'articulent compétences militantes et professionnelles ? Quels sont les critères des recruteurs de l'ESS (Directeurs, Présidents, DRH...) et sont-ils moins « discriminants » que dans le reste de l'économie ? Quelles sont les motivations (militantisme, autonomie, utilité sociale de l'activité, esprit d'équipe, recherche de sens, etc.) ou les caractères (genre, origine sociale, capital culturel...) fondant l'orientation vers l'ESS d'un étudiant ou la reconversion d'un salarié en milieu de carrière ? Inversement existe-t-il des « déçus de l'ESS » qui s'orientent vers des entreprises « classiques », et peut-on en distinguer les raisons ? Peut-on « faire carrière » en ESS (stabilité de l'emploi, mobilité intra et inter-branches, promotion interne, etc.), et faut-il avoir un engagement militant pour « faire carrière » ? La promotion des femmes est-elle plus assurée ? Quel bilan peut-on tirer de la VAE dans les différents secteurs de l'ESS ? Existe-t-il des difficultés spécifiques de renouvellement des cadres dans certains secteurs (attractivité en termes d'innovation et de rémunération) et des dispositifs originaux de transmission de savoir ? Le choix entre le salariat et l'entrepreneuriat (social) a-t-il des spécificités en ESS ? ...

Axe 3 : Quel dialogue social en ESS ?

Caractérisées par leur dimension collective, les entreprises de l'ESS devraient faire apparaître une même spécificité en ce qui concerne les relations avec les salariés pris collectivement. Pourtant, rien n'est moins sûr et diverses questions méritent d'être approfondies pour tester les hypothèses d'originalité, positive ou négative. Ces interrogations pourront porter sur tous les secteurs d'intervention de l'ESS.

La taille tendanciellement plus petite des entreprises d'ESS conduit-elle à des relations collectives moins développées (moins d'IRP, moindre présence syndicale...) ? Qu'en est-il de la participation des salariés (représentation au sein des organes de direction, participation aux fruits de l'activité, rôle des délégués du personnel ou du Comité d'entreprise...) ? Les entreprises de l'ESS ont-elles une vision unitaire de la place de leurs salariés en leur sein ? Peut-on repérer des innovations significatives ayant permis de dépasser sur certains points la répartition classique des fonctions entre administrateurs et salariés ? Quelles sont les conditions de reproductibilité de ces actions dans d'autres secteurs de l'ESS ? Y a-t-il un lien entre les particularités de l'appréhension du salariat en ESS avec ses caractéristiques propres (précarité accrue) ? Celle-ci entraîne-t-elle une forme spécifique d'engagement syndical ? Quelles sont les postures syndicales vis-à-vis de l'ESS hier, aujourd'hui et demain ? Les syndicats salariés et employeurs intègrent-ils dans leurs discours et/ou leurs pratiques les valeurs de l'ESS ?

Comment est géré l'engagement plus important du salarié de l'ESS dans le projet de son entreprise ? Est-ce que cela accroît les risques d'ingérence dans sa vie privée ou son droit d'expression ? Quelles sont les garanties légales, les applications jurisprudentielles, les politiques d'entreprise ? Y a-t-il co-complémentarité ou incompatibilité entre salariat et engagement bénévole ? L'employeur ne risque-t-il pas d'utiliser le bénévolat pour masquer une pression accrue sur les salariés ?

Axe 4 : Quel est le « sens » du travail en ESS ?

Depuis les années 1970, divers théoriciens (Gorz, Aznar, Méda, Lavielle, Eme...) ont mené des réflexions sur les rapports problématiques entre temps contraint et temps libre, activités marchandes et non marchandes, consommation et autoproduction, rapports qui sous-tendent des hybridations possibles entre ressources marchandes, redistributives et réciproques. L'ESS peut-elle alors être considérée comme un espace spécifique de reconfiguration du salariat ou tout du moins du rapport salarial dominant ? Dans quelle mesure ces représentations sont un facteur de dynamisme ou au contraire butent-elles sur les aspects les plus contraints de l'emploi ? Peut-on relater des expériences significatives d'articulation satisfaisante entre vie professionnelle et vie familiale, activités rémunérées et activités gratuites, qui montreraient l'adéquation possible entre émancipation sociopolitique et efficacité économique ?

Pour paraphraser Gorz, les métamorphoses du travail dans l'ESS ne doivent-elles pas nous interroger sur l'évolution des modèles et modes d'organisation ainsi que sur le sens que revêt l'activité de travail dans la concrétisation des pratiques et des situations ? Dans cette optique, comment les acteurs dans leur diversité de statut (juridique et sectoriel) et de positionnement professionnel et/ou militant (élus, salariés dirigeants ou employés, bénévoles, usagers-clients) envisagent-ils l'organisation du travail, leur autonomie ou encore leur utilité sociale ? La propriété collective du capital est-elle source de création particulière de valeur/valeurs dans le travail ou engendre-t-elle des tensions ou des conflits déterminés ? Peut-on repérer des formes de libération du travail par opposition aux logiques marchandes (mise à distance de l'emprise normalisatrice de l'emploi) ou par confrontation aux logiques monétaires (requalification de la

figure du bénévolat ou du militant) ? L'origine des capacités d'innovation sociale dont est pourvue l'ESS réside-t-elle plus dans l'accomplissement et la valorisation des individus au cœur de l'activité de travail que dans les résultats et les performances recherchés en production ? De quelle manière l'ESS communique-t-elle (ou non) dans les médias sur la question du travail ?

Ces questions (et d'autres) seront traitées au cours des Rencontres dans le cadre de tables-rondes, de séances plénières et d'ateliers thématiques. Les organisateurs souhaitent recueillir les contributions les plus diverses possibles, en termes d'origine (acteurs de terrain, dirigeants, chercheurs), de disciplines universitaires (droit du travail, gestion, économie du travail, psychologie, sociologie, histoire, science politique, géographie, communication...), de terrains d'application (pays, secteurs, tailles d'entreprises) et de formes (études macro quantitatives, monographies, études comparatives, réflexions autour de « grands auteurs »...). Les approches en termes de comparaisons internationales seront particulièrement appréciées.

Les textes des communications seront mises en ligne sur le site riuess.org. Plusieurs sélections de communications seront publiées au sein de diverses revues (accords de la RSG et de la RECMA, contacts en cours avec d'autres revues). Un ouvrage collectif, probablement au sein d'une collection de Presses Universitaires, est également envisagé.

La journée du mercredi 15 juin sera consacrée à un séminaire doctoral spécialement adressé aux étudiants effectuant une thèse en économie sociale et solidaire, en France ou à l'étranger. Le séminaire sera animé par des enseignants-chercheurs du réseau.

La langue du colloque est le français, mais dans les ateliers il est possible d'utiliser une langue étrangère, en accord avec les responsables de l'atelier.

Calendrier

La date limite de réception des propositions de communication est fixée au 15 janvier 2011. Ces propositions, d'au maximum 1200 mots et précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique, doivent être expédiées, par voie électronique, à :

- Gilles Caire (gilles.caire@univ-poitiers.fr)

ou

- Patrice Braconnier (patrice.braconnier@univ-poitiers.fr)

Comme chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique, chacune devra posséder deux éléments distincts : 1) une fiche d'identification précisant le nom du ou des auteurs, ses qualités, le titre de l'intervention et un acronyme de cinq lettres 2) la proposition proprement dite, identifiée par le seul acronyme.

Le Comité scientifique fera parvenir sa réponse, acceptation ou refus, aux auteurs avant le 1^{er} mars 2011. Les textes définitifs devront parvenir avant le 15 mai.

Le Comité scientifique se compose de :

- Andréa Bassi, Professeur en sociologie, Université de Bologne, Campus de Forli
- Jérôme Blanc, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université Lyon II
- Eric Dacheux, Professeur en sciences de l'information et de la communication, Université de Clermont-Ferrand
- Danièle Demoustier, Maître de Conférences en sciences économiques, IEP de Grenoble, Membre du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire
- Renato Di Ruzza, Professeur à l'Institut d'ergologie, Université d'Aix-Marseille
- Laurent Fraisse, enseignant-chercheur au CNAM, Membre du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire
- Laurent Gardin, Maître de Conférences en sociologie, Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
- Florence Jany-Catrice, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université de Lille 1
- Henry Noguès, Professeur émérite en sciences économiques, Université de Nantes
- Franck Petit, Professeur de Droit privé, Université d'Avignon
- Nadine Richez-Battesti, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université d'Aix-Marseille

Et des membres du Comité de Pilotage :

- Michel Abhervé, Professeur associé, Université de Paris Est Marne la Vallée
- Bernard Balzani, Maître de Conférences en sociologie, Université Nancy 2
- Patrice Braconnier, Professeur associé, Université de Poitiers
- Gilles Caire, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université de Poitiers
- Odile Castel, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université de Rennes 1
- Marius Chevallier, Doctorant, Université Toulouse le Mirail
- Josette Combes, Consultante en économie solidaire, Chargée de cours, Université Toulouse le Mirail
- Patrick Gianfaldoni, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Pascal Glémain, Professeur, ESSCA-Université Catholique de l'Ouest
- David Hiez, Professeur de Droit, Université du Luxembourg
- Eric Lavillunière, Chargé de Direction, Institut Européen d'Economie Solidaire
- Vincent Lhuillier, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université Henri Poincaré de Nancy
- Francesca Petrella, Maître de Conférences en Sciences économiques, Université d'Aix-Marseille

Contacts :

Gilles Caire (gilles.caire@univ-poitiers.fr) et Patrice Braconnier (patrice.braconnier@univ-poitiers.fr)

Adresse postale :

Rencontres RIUESS 2011

Faculté de Droit et Sciences sociales - Université de Poitiers

2, Rue Jean Carbonnier Bâtiment A1

86022 POITIERS CEDEX

Le RIUESS a été créé en 2000 et regroupe les Centres de recherches et/ou les Masters pro de 18 Universités membres : Aix-Marseille II, Avignon, CEU Barcelone, Clermont-Ferrand, CNAM Paris, ESCAA Angers, IEP Grenoble, Lyon II, Luxembourg, Marne-la-Vallée, Nancy 1 (UHP), Nancy 2, Poitiers, Rennes 1, Rennes 2, Saint-Etienne, Toulouse 2, Valenciennes. D'autres Universités, non membres, participent également régulièrement aux rencontres.

*Chaque année, le RIUESS organise un colloque pluridisciplinaire (économie, sociologie, droit, histoire, psychologie, communication, gestion, géographie, science politique...) consacré à l'ESS, qui réunit 150 à 200 enseignants, chercheurs et doctorants, ainsi que des acteurs de l'économie sociale et solidaire. **Les Rencontres précédentes** ont eu lieu en :*

- 2001 à Valenciennes : L'économie sociale et solidaire*
- 2002 à Lyon : Sens et portée de l'économie solidaire*
- 2003 à Toulouse : L'innovation en économie solidaire*
- 2004 à Paris : Économie solidaire et démocratie*
- 2005 à Marseille : Économie sociale et solidaire et territoires*
- 2006 à Grenoble : Économie sociale et solidaire en Europe : quel avenir ?*
- 2007 à Rennes : L'économie sociale et solidaire face à ses responsabilités*
- 2008 à Barcelone : Economie sociale et solidaire, développement, mobilité et relocalisations*
- 2009 à Roanne : Entreprendre en économie sociale et solidaire, une question politique ?*
- 2010 à Luxembourg : Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société*

Les textes des deux dernières rencontres sont accessibles sur riuess.org